



Conseil économique et social

Distr. générale
16 mai 2023
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Treizième session

New York, 2-4 août 2023

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Amélioration des dispositifs de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Amélioration des dispositifs de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport sur l'amélioration des dispositifs de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, qui a été établi avec l'aide du Bureau élargi du Comité d'experts et qui pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, sur la page correspondante du site Web du Comité (<https://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/13th-session/>). Le Comité est invité à prendre note du rapport et à faire connaître ses vues sur sa propre application de la résolution 2022/24 du Conseil économique et social intitulée « Renforcement des dispositifs de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale » et, dans ce contexte, à examiner son renforcement et son amélioration de ces dispositifs, ainsi que sur les contributions apportées par la communauté des spécialistes de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale aux efforts faits par les États Membres pour améliorer et renforcer ces dispositifs au niveau national.

Résumé du rapport

À sa douzième session, tenue à New York du 3 au 5 août 2022, le Comité d'experts a adopté la décision 12/101, dans laquelle il a exprimé sa reconnaissance au Bureau et aux Amis de sa coprésidence pour les travaux fondamentaux accomplis et les efforts substantiels déployés pour diriger sans exclusive et dans la transparence les préparatifs et les consultations concernant l'élaboration de son rapport d'ensemble sur l'amélioration de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, présenté au Conseil en juin 2022 (E/2022/68, annexe).

* E/C.20/2023/1.



Le Comité d'experts s'est félicité de l'adoption de la résolution 2022/41 du Conseil économique et social sur le renforcement des dispositifs de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, dans laquelle le Conseil a salué les progrès que le Comité avait accomplis dans le domaine de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et la contribution qu'il avait apportée au renforcement des capacités de gestion et d'utilisation de cette information dans les pays en développement, et a actualisé et renouvelé le mandat du Comité conformément à son architecture mondiale existante.

Le Comité d'experts s'est également félicité de la progression des préparatifs de haut niveau conduits par le Gouvernement indien pour organiser le deuxième Congrès mondial des Nations Unies sur l'information géospatiale, qui portera sur le thème « Renforcer les capacités d'information géospatiale du village mondial : personne ne doit être laissé de côté », et aura lieu à Hyderabad (Inde) du 10 au 14 octobre 2022, et a encouragé les acteurs du secteur de l'information géospatiale mondiale à y participer et à partager leurs expériences.

Le Comité d'experts a noté les progrès et les efforts accomplis pour établir la version finale des modalités relatives à la création du Centre mondial des Nations Unies pour les connaissances et l'innovation géospatiales à Deqing (Chine) et du Centre d'excellence géodésique mondial des Nations Unies à Bonn (Allemagne), a accueilli avec satisfaction l'implication des comités consultatifs internationaux d'un bout à l'autre du processus de mise en place, et les a encouragés à demeurer impliqués et à lui communiquer régulièrement des informations sur la progression de la mise en service des Centres.

Dans le rapport, établi avec l'aide du Bureau élargi du Comité d'experts, le Secrétariat fournit des informations sur les mesures prises et les progrès accomplis en rapport avec la poursuite du renforcement et de l'amélioration de la coordination et de la cohérence des dispositifs de gestion de l'information géospatiale, et examine l'application de la résolution 2022/24 par le Comité, notamment les possibilités envisagées pour allouer durablement des ressources au secrétariat dans le projet de budget pour 2024, ce qui sera crucial pour l'avenir de ses travaux ainsi que pour la coordination et la cohérence de son action à l'échelle mondiale.

Le Secrétariat communique également des informations au Comité d'experts sur l'organisation du deuxième Congrès mondial des Nations Unies sur l'information géospatiale, qui s'est tenu du 10 au 14 octobre 2022 à Hyderabad, et sur les progrès continus réalisés en vue de l'établissement du Centre mondial des Nations Unies pour les connaissances et l'innovation géospatiales à Deqing (Chine). Le Comité sera informé de l'inauguration, de l'état d'avancement et de la mise en service du Centre d'excellence géodésique mondial des Nations Unies sur le campus de Bonn (Allemagne), au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Repère de référence géodésique mondial », au cours de la treizième session.